

La famille aujourd'hui

Au 1^{er} janvier 2005, plus de 504 000 familles résident en Alsace. Si le couple avec enfants reste le mode de vie le plus répandu, les structures familiales évoluent. Le nombre de familles monoparentales continue d'augmenter. Les familles nombreuses sont moins fréquentes.

Au 1^{er} janvier 2005, plus de 504 000 familles résident en Alsace, dans l'une des 737 900 résiden-

ces principales de la région. Plusieurs familles peuvent résider dans un même logement et une famille peut également cohabiter avec d'autres personnes. Plus de six ménages sur dix sont constitués d'une seule famille tandis que trois ménages sur dix sont composés d'une seule personne.

Ainsi, en Alsace, près de 220 000 personnes vivent seules en 2005 et leur nombre a progressé rapidement dans la région : +17 % depuis 1999, pour +14,5 % en France métropolitaine. Cette progression est liée au vieillissement démographique et à l'évolution des modes de cohabitation (ruptures d'union plus fréquentes, mises en couple plus tardives).

- Le nombre de familles monoparentales a augmenté : +16,8 % de 1999 à 2005, +20 % pour celles ayant des enfants de moins de 25 ans.
- 192 800 couples sans enfant vivent en Alsace, en 2005.



Du côté des familles...

Sur l'ensemble des familles ayant des enfants, neuf sur dix ont au moins un enfant âgé de moins de 25 ans, soit au 1^{er} janvier 2005, 268 000 familles. En Alsace, depuis 1999, la progression a été de 1,1 %, alors qu'en France métropolitaine, le nombre de ces familles est resté stable et a même reculé

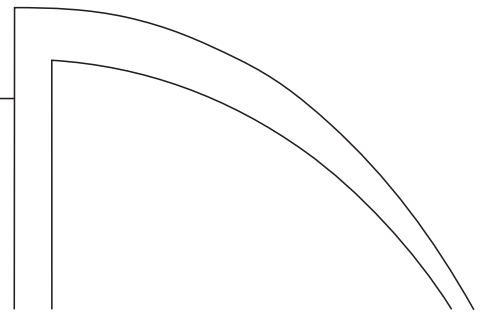
En 2005, 30 % des ménages sont composés d'une seule personne

Composition des ménages en 2005

Type de ménage	Alsace			France métropolitaine		
	Nombre de ménages 2005	Répartition (%)	Évolution 1999-2005 (%)	Nombre de ménages 2005	Répartition (%)	Évolution 1999-2005 (%)
Ensemble	737 900	100,0	8,7	25 730 500	100,0	8,1
Ménage d'une seule personne	219 900	29,8	17,0	8 449 300	32,8	14,5
dont :						
homme seul	91 700	12,4	20,5	3 433 000	13,3	15,8
femme seule	128 200	17,4	14,7	5 016 300	19,5	13,6
Ménage composé d'une seule famille (sans isolé)	477 400	64,7	5,8	15 896 400	61,8	4,9
dont :						
couple sans enfant	192 800	26,1	13,3	6 684 600	26,0	13,2
couple avec enfant	231 300	31,4	-1,8	7 274 700	28,3	-3,0
famille monoparentale	53 200	7,2	16,8	1 937 200	7,5	10,5
Ménage complexe	40 600	5,5	(*)	1 384 800	5,4	(*)

Note : les enfants sont comptabilisés sans limite d'âge.
(*) non disponible

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, recensement de la population de 1999 - Exploitations complémentaires



sur l'ensemble des régions de province.

Cependant, cette stabilité observée sur l'ensemble du territoire métropolitain succède à une période durant laquelle ce nombre de familles avait diminué. C'est la reprise récente de la fécondité qui a permis de ralentir la baisse du nombre de familles avec enfants. Par contre, elle a été moins vive dans la région et le nombre de familles avec un enfant de moins de 6 ans a progressé moins vite : +0,9 % pour +4,3 % en France métropolitaine. Cette évolution contrastée du nombre de familles en fonction de l'âge de l'enfant s'explique en partie par l'évolution des taux de natalité. S'ils étaient supérieurs dans la région au cours de la décennie précédente, la tendance s'est inversée à partir de 2001. En 2005, le taux de natalité régional s'établit à 12,2 naissances pour 1 000 habitants, contre 12,7 ‰ au plan national.

Des structures familiales en évolution

En 2005, les familles avec des enfants âgés de moins de 25 ans sont en Alsace pour la plupart composées d'un couple (83 % des

Huit familles sur dix n'ont qu'un ou deux enfants

Nombre de familles en fonction du nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2005

Type de famille	Nombre d'enfants				Ensemble
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus	
Alsace	117 000	105 000	34 200	12 000	268 200
Répartition (en %)	43,6	39,1	12,8	4,5	100,0
dont :					
Famille monoparentale	56,1	30,7	9,2	4,0	100,0
<i>mère et enfants</i>	55,1	31,0	9,6	4,3	100,0
<i>père et enfants</i>	62,0	29,1	6,9	2,0	100,0
Couple	41,0	40,9	13,5	4,6	100,0
France métropolitaine	3 714 300	3 369 300	1 236 400	409 000	8 729 000
Répartition (en %)	42,5	38,6	14,2	4,7	100,0
dont :					
Famille monoparentale	56,4	30,3	9,7	3,6	100,0
<i>mère et enfants</i>	55,3	30,8	10,1	3,8	100,0
<i>père et enfants</i>	62,9	27,4	7,5	2,2	100,0
Couple	39,1	40,6	15,3	5,0	100,0

Champ : familles comprenant au moins un enfant de 24 ans ou moins (âge révolu à la date du recensement).

familles), les familles monoparentales étant beaucoup moins fréquentes (17 %). Le poids de ces dernières a cependant augmenté de 2,7 points depuis 1999. Si la part des familles monoparentales (avec enfants de moins de 25 ans) reste encore en deçà de celle de la France métropolitaine en 2005, la progression a été particulièrement importante sur la période 1999-2005 : +13,3 % au niveau France métropolitaine, contre +20 % en Alsace. Dans le même temps, le nombre de couples ayant des enfants de moins de 25 ans a diminué de 2,1 % en Alsace.

Aujourd'hui, la monoparentalité résulte principalement des ruptures d'union, le veuvage étant moins fréquent avec le recul de la mortalité chez les jeunes adultes. Or, qu'elles résultent d'un divorce, de la dissolution d'un Pacs, d'une rupture de la vie commune, les séparations sont de plus en plus fréquentes. En particulier, le nombre de divorces continue d'augmenter dans la région. Au cours de l'année 2005, plus de 4 400 divorces ont été prononcés, soit 800 de plus qu'en 1999. S'il y a des enfants dans la famille, les séparations se traduisent par une hausse des familles monoparentales. Dans le

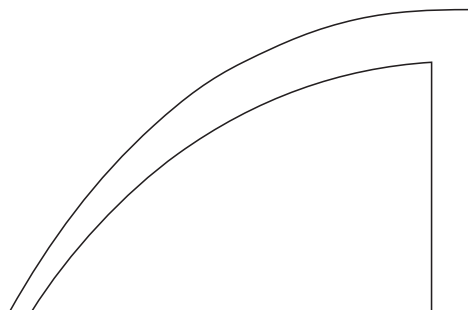
Enfants de moins de 2 ans : neuf sur dix vivent dans une famille formée d'un couple

Nombre d'enfants par âge et par type de famille en 2005

Type de famille	0 à 2 ans	3 à 5 ans	6 à 11 ans	12 à 16 ans	17 à 24 ans	Total
Alsace	64 600	65 800	130 700	113 900	108 100	483 100
dont (en %) :						
couple	91,1	87,5	84,9	81,9	81,3	84,6
famille monoparentale	8,9	12,5	15,1	18,1	18,7	15,4
France métropolitaine	2 175 400	2 236 900	4 309 700	3 727 000	3 526 500	15 975 500
dont (en %) :						
couple	90,1	86,2	83,0	79,9	77,6	82,5
famille monoparentale	9,9	13,8	17,0	20,1	22,4	17,5

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation complémentaire

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation complémentaire



même temps, les ruptures induisent également une augmentation du nombre de ménages d'une seule personne ; cette progression s'observe plus particulièrement parmi les personnes âgées de 50 à 59 ans : +50 % entre 1999 et 2005.

Mais ces situations ne sont pas forcément définitives et correspondent parfois à des périodes transitoires de la vie familiale. La progression du nombre de remariages en atteste. En 2005, le quart des mariages sont des remariages, contre un sur dix en 1980. Aussi, les familles recomposées deviennent plus fréquentes dans le paysage familial.

Les familles monoparentales sont le plus souvent constituées de la mère et des enfants. C'est le cas de près de 85 % d'entre elles en 2005. Lors de séparations, la garde des enfants est plutôt confiée à la mère, d'autant plus si ceux-ci sont encore en bas âge : 90 % des familles monoparentales ayant un enfant de moins de 6 ans sont composées de la mère et des enfants. Mais les enfants des familles monoparentales sont relativement âgés : seules 25 % des familles monoparentales ont un enfant de moins de 6 ans alors que c'est le cas pour 40 % des couples avec enfants.

Moins de familles nombreuses

Huit familles sur dix ayant des enfants de moins de 25 ans n'ont qu'un ou deux enfants. Les familles monoparentales comptent le

plus souvent un seul enfant, les couples avec des enfants de moins de 25 ans ont à proportion égale un ou deux enfants. Mais quel que soit le type de famille, les familles nombreuses sont moins fréquentes : moins de 5 % des familles (ayant au moins un enfant de moins de 25 ans) comptent 4 enfants ou plus en 2005, soit près d'un demi-point de moins qu'en 1999.

Les mères de nationalité étrangère ou ayant acquis la nationalité française ont plus souvent une famille nombreuse. Plus de 10 % d'entre elles ont la charge de 4 enfants ou plus.

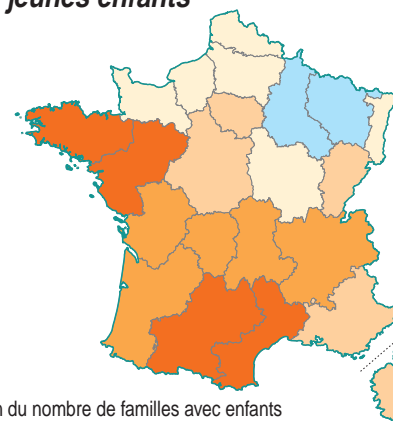
Du côté des enfants...

En Alsace, 483 100 enfants de moins de 25 ans demeurent au sein de leur famille en 2005. Leur nombre a légèrement diminué (-0,5 %) depuis 1999 et la baisse a été plus importante en France métropolitaine (-1,7 %). Un enfant sur quatre a moins de 6 ans, et leur nombre a progressé de 1,8 % sur la période. C'est toutefois moins qu'en France métropolitaine (+5,1 %).

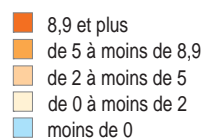
Si 85 % des enfants vivent dans une famille formée d'un couple, pour les enfants de moins de 2 ans cette proportion s'élève à 91 %, contre 82 % pour les plus de 12 ans.

En 2005, 44 600 enfants de 25 ans ou plus vivent avec au moins un de leurs parents en Alsace. Près de quatre sur dix vivent avec un

Augmentation moindre des familles avec jeunes enfants



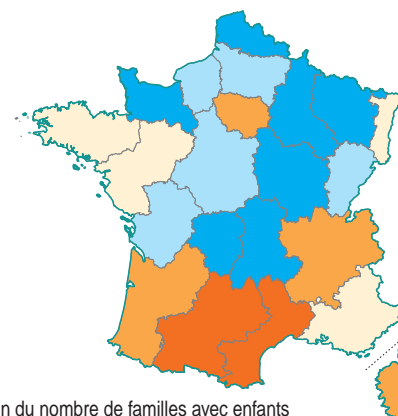
Variation du nombre de familles avec enfants de moins de 6 ans entre 1999 et 2005 (en %)



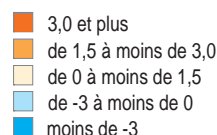
France métropolitaine : 4,3 %

© IGN - Insee
Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, RP 99 - Exploitations complémentaires

Une évolution positive en Alsace



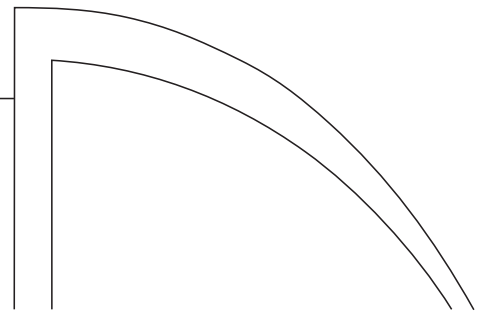
Variation du nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans entre 1999 et 2005 (en %)



France métropolitaine : 0,0 %

© IGN - Insee
Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, RP 99 - Exploitations complémentaires

La famille est définie comme un ensemble de personnes appartenant au même ménage et composé d'au moins deux personnes. Elle est constituée soit d'un couple, homme et femme, mariés ou non, avec ou sans enfant(s), soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfant(s) et dans ce dernier cas, il s'agit d'une famille monoparentale.



Nationalité de la mère de famille et nombre d'enfants de moins de 25 ans en Alsace en 2005

	Nombre d'enfants				
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus	Ensemble
Nombre de familles*	112 400	102 900	33 700	11 900	260 900
Répartition (en %)	43,1	39,4	12,9	4,6	100,0
dont :					
française de naissance	44,6	40,5	11,6	3,3	100,0
française par acquisition	36,4	35,8	18,8	9,0	100,0
étrangère	35,5	32,9	19,7	11,9	100,0

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation complémentaire

* non compris 7 300 familles monoparentales avec un père.

seul parent. Lorsqu'ils quittent le foyer parental, les jeunes vivent plus souvent seuls. Ainsi, la part des personnes seules au sein des 15 à 29 ans a nettement progressé : +7,3 % de 1999 à 2005, et atteint désormais 12,3 %.

La vie à deux

Les couples sans enfant forment également une famille. L'Alsace compte 192 800 couples sans enfant au domicile. Ils représentent 40 % des ménages composés d'une seule famille (sans personne isolée et sans limite d'âge des enfants). Depuis 1999, leur nombre a progressé de 13,3 %,

comme au niveau national. Cette situation reflète deux étapes différentes de la vie familiale : soit des couples de personnes relativement jeunes qui n'ont pas encore d'enfant, soit des couples dont les enfants ont déjà quitté le domicile parental. La deuxième réalité est la plus fréquente car elle est durable dans le temps. En effet, près de la moitié des hommes en couple sans enfant ont plus de 60 ans, et c'est le cas de plus de 4 femmes sur 10. La progression de l'espérance de vie, et surtout celle des hommes, conduit à une prolongation de la vie à deux aux âges élevés.

L'écart d'espérance de vie en

faveur des femmes reste cependant supérieur à 6 ans en 2004, si bien que les femmes se retrouvent bien plus souvent seules aux âges élevés.

Les évolutions en termes de cohabitation, de décohabitation des générations et l'allongement de la durée de vie, ont contribué à une poursuite de la baisse de la taille moyenne des ménages. En 1982, 2,8 personnes vivaient dans un ménage, alors qu'en 2005, la taille moyenne des ménages alsaciens est de 2,4. Elle reste néanmoins supérieure à celle des ménages métropolitains qui s'élève à 2,3 personnes par ménage.

Stéphanie BONESCHI

Un **ménage** est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Est définie "**enfant**", une personne légalement célibataire. Elle doit vivre sans conjoint ni enfant dans le même ménage que l'un au moins de ses parents. Jusqu'en 1982, une limite d'âge était fixée, à 24 ans. Depuis 1990, il n'y a plus de limite d'âge.

Il arrive qu'un ménage soit formé de deux familles (par exemple lorsqu'un couple vit avec sa fille et l'enfant de celle-ci, ou deux frères et des amis). On parle alors de **ménage complexe**.

Toute personne qui ne fait partie d'aucune famille est appelée "**personne isolée du ménage**".

Un "**couple**" est, par convention, formé d'un homme et d'une femme qui cohabitent dans le même logement. Jusqu'en 1999, les couples étaient repérés à partir des caractéristiques des membres du ménage, parfois complétées par des informations sur les liens familiaux. Depuis 2004, la question "vivez-vous en couple ?" a été introduite dans le questionnaire du recensement.

Un "**couple avec enfants**" est un couple qui occupe un logement avec un ou plusieurs enfants (au sens du recensement) d'un au moins des conjoints. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental sera donc compté comme un couple sans enfant.